

Eco-quartier d'exception dans le bassin ferrifère

by Le Moniteur - mardi, juin 19, 2007

<https://www.correspondances.fr/eco-quartier-dexception-dans-le-bassin-ferrifere/>

Henri Boguet, maire de Fontoy, pose en ces termes l'enjeu territorial du quartier du Pogin. En 2003, les experts de Géoderis dressent une cartographie accablante de la commune mosellane, dont le ban se révèle quasi-inconstructible, suite aux aléas miniers. Pire, 17 maisons récentes et intactes de la rue de Longwy doivent être évacuées et démolies, car les experts y ont détecté un risque d'effondrement brutal. L'espace constructible se résume à 20 hectares de terres agricoles situées sur le plateau calcaire de la commune, à 900 mètres de la dernière habitation.

Respecter le sol

Confrontés à l'urgence du relogement des habitants de la rue de Longwy, l'Etablissement public foncier (EPF) de Lorraine et la commune aménagent immédiatement une vingtaine de parcelles classiques. Mais les deux partenaires, soutenus par la Direction départementale de l'Équipement et par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), conservent de grandes ambitions pour le reste du site, qu'ils entendent ériger en modèle d'éco-quartier, en lisière de forêt. Au terme de deux ans de réflexion et de plusieurs voyages d'études, le comité de pilotage retient à l'unanimité le projet du cabinet d'urbanisme lillois Atelier 9.81.

Dans une région au sous-sol perforé sans souci de développement durable durant un siècle et demi, le souci de préserver la terre commencera dès la phase de construction, par une équivalence entre déblai et remblai, et se poursuivra par la limitation de l'imperméabilisation au strict nécessaire. Groupées par trois sur des parcelles de 10 ares, les maisons de 100 m² économiseront du foncier et de l'énergie. La récupération des eaux pluviales permettra d'irriguer le parc paysager central de 4 000 m² et servira pour les toilettes. Les maisons, orientées de manière à optimiser les caractéristiques bioclimatiques du terrain, seront dotées d'une chaufferie bois collective.

Le choix des matériaux de construction n'est pas encore arrêté, mais la maîtrise d'oeuvre architecturale, en cours de recrutement, devra prévoir des produits de construction capables de capter l'énergie et privilégier les matériaux détenant un label environnemental.

600 logements à terme

Propriétaire des terrains et maître d'ouvrage du projet, la commune a mandaté le bureau d'études techniques Service public 2000, filiale de la Caisse des dépôts et consignations, pour définir le contrat de concession du site. Le quartier, dont les premières réalisations verront le jour l'an prochain, doit accueillir 200 logements d'ici à 10 ans et 600 habitations à plus long terme.